

LÉZIGNAN - CORBIÈRES



Saison
2001/2002

Samedi

1er

juin

2002

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

Page 3 : Sommaire et ordre du Jour

Page 4 à 6 : Compte-rendu de l'A.G. du 24 mars 2001

Page 7 à 9 : Rapport Moral

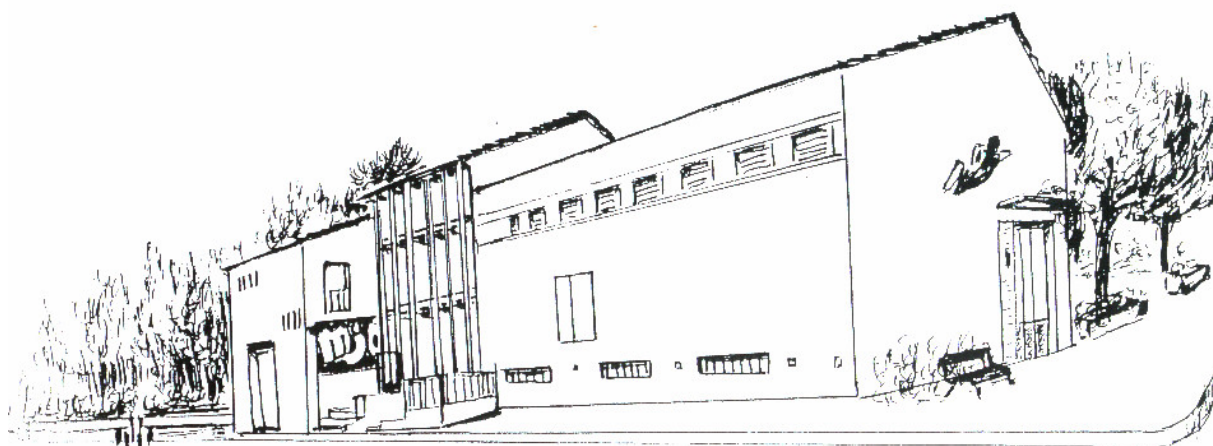
Page 10 : L'équipe MJC en 2001

Page 11 à 18 : Rapport Financier

Page 19 à 22 : Rapport d'Activité

Page 23 : Les activités de la MJC en 2001

Puis bilan section par section



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

- 1) Lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale du samedi 24 mars 2001 par la Secrétaire, Vote,**
- 2) Rapport moral de la Présidente
Discussion – Vote,**
- 3) Rapport d'activité par le Directeur
Discussion – Vote,**
- 4) Rapport financier par le Trésorier :**
 - **Compte d'exploitation – Discussion – Vote,**
 - **Rapport Financier – Discussion – Vote,**
 - **Bilan au 31 Décembre 2001 – Discussion – Vote,**
 - **Rapport des Commissaires aux Comptes,**
 - **Projet de budget 2002,**
- 5) Elections pour le renouvellement du Conseil d'Administration,**
- 6) Elections des Commissaires aux Comptes,**
- 7) Fixation des taux de cotisations pour 2002/2003,**
- 8) Questions diverses.**

COMPTE-RENDU A.G. 2001

Présent(e)s : Monsieur PREVERAUD Rémy, Président de la MJC de Léznigan-Corbières,
Monsieur TOURNIER Pierre, Maire de Léznigan-Corbières et Vice-Président du Conseil Général,
Monsieur TARBOURIECH Jean, Maire-Adjoint délégué à l'animation et à la culture,
Madame VUILLEMENOT Colette, Présidente de la Fédération Régionale des MJC
Monsieur KOLHER Bernard, Directeur de la Fédération Régionale des MJC,
Monsieur ZUCHETTO Gérard, Représentant de la Dir. Dép. de la Jeunesse et des Sports
Madame MARCELLIN Monique, Directrice de la MJC de Léznigan-Corbières,
Monsieur SANS Julien, Animateur de la MJC de Léznigan-Corbières,
Monsieur MANESSI Dominique, Trésorier de la MJC de Léznigan-Corbières,
Madame DELMAS Danielle, Secrétaire de la MJC de Léznigan-Corbières,
Mesdames MARTINOLLE Viviane, SANS Annie, SOUCAILLE Marcelle, VALETTE Claire, NAVARRO Conchita, DUCHAN Madeleine, PALAU Marie-José et KILLIAN Liliane, administratrices de la MJC.
Messieurs CASTEL André, SANS Régis, GEFFROY Roger, FERRERES Guy, SALETTE Jean-Pierre, TORREJON Marc administrateurs ou membre associé de la MJC.

Excusé(e)s : Monsieur BASCOU Jacques, Député de l'Arrondissement
Madame GEA Dominique, administratrice de la MJC
Messieurs BRIOLE Eric et FERRET Michel, administrateurs de la MJC

1) ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

Le Président souhaite la bienvenue à l'Assemblée Générale 2001. C'est la première fois qu'il va présider une Assemblée Générale et demande à l'assistance d'être indulgente avec lui si jamais il commettait quelques erreurs.

Après avoir adopté une nouvelle convention avec la municipalité en 2000 et avant de revoir le règlement intérieur en 2002, le Conseil d'Administration de la Maison des Jeunes et de la Culture de Léznigan-Corbières a décidé, de réviser les statuts de l'association.

Ces textes, qui régissent l'organisation de toute association du type loi « 1901 », n'ont connu depuis la création de la MJC en 1946, qu'une seule révision, il y a un peu plus de 30 ans, en 1970.

Notre Maison ayant évolué depuis 1970, il était nécessaire et vital d'adapter ces textes à notre fonctionnement.

Cette révision se fait aussi en parallèle avec celle menée par la Fédération Régionale des MJC et celle de nombreuses MJC importantes du Languedoc-Roussillon.

Le nouveau texte des statuts conçu et proposé par le bureau a été étudié et finalisé lors de la séance du Conseil d'Administration du mercredi 14 mars 2001.

Ce nouveau texte est aujourd'hui soumis à l'approbation des adhérents.

Le Président donne ensuite la parole à Julien SANS, animateur de la MJC et à Dany DELMAS, secrétaire de la MJC pour la lecture des 26 articles des nouveaux statuts en les comparant avec les anciens textes. Une feuille de vote a été distribuée et les adhérents sont priés de voter après la lecture de chaque article.

Le Président communique les résultats du vote des nouveaux statuts :

VOTANTS (les présents et les personnes ayant donné pouvoir) : 187

EXPRIMES : 181 / **NUL** : 6

MAJORITE RELATIVE : 94

POUR : 179 / **CONTRE** : 2 / **ABSTENTION** : 0

Les statuts sont donc adoptés à la majorité.

2) ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

Rémy PREVERAUD, Président de la MJC souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette Assemblée Générale 2001. Il demande une minute de silence en la mémoire de Madame Irène PALACIN et de Monsieur Claude DESCOURS, disparus en l'an 2000.

Les statuts étant adoptés par l'Assemblée Générale Extraordinaire, le Président informe que cette Assemblée va maintenant fonctionner d'après ces nouveaux textes. Il remercie l'assistance.

Il déclare la séance ouverte et précise que tous les rapports et bilans présentés au cours de cette Assemblée Générale ont été acceptés et votés par le Conseil d'Administration au cours de sa séance du mercredi 14 mars 2001. Monsieur Jean-Louis BACCOU a

adressé par écrit, conformément au règlement de cette Assemblée Générale, une question diverse à laquelle la MJC répondra en fin de séance.

Le Président informe que conformément aux nouveaux statuts, tous les votes se feront désormais à bulletin secret. Pour cela plusieurs fiches de vote ont été distribuées.

La parole est ensuite donnée à Danielle DELMAS, secrétaire de la MJC pour la lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 31 mars 2000.

Le P.V. est voté à bulletin secret (Votants 151, nul 22, pour 127, contre 0, abstention 2).

Le Président donne lecture du rapport moral qui est voté à bulletin secret (Votants 151, nul 2, pour 146, contre 0, abstention 3).

Le Président donne ensuite la parole à Dominique MANESSI, trésorier pour la partie finance :

Le trésorier présente le rapport financier, le compte d'exploitation et le bilan et la Directrice le projet de budget 2001. Les bilans sont disponibles dans le document confectionné spécialement pour cette A.G. et à disposition de tous au secrétariat de la MJC. L'assistance est ensuite invitée à se prononcer sur la partie financière en votant sur les bulletins qui sont tous adoptés à bulletin secret par l'assistance.

La parole est ensuite donnée aux commissaires aux comptes Messieurs SANS et MARTIN qui donnent quitus après vérification des comptes au Conseil d'Administration.

Le trésorier présente ensuite les taux de cotisations pour 2001/2002 qui sont soumis à l'approbation des adhérents :

- de 0 à 15 ans : 65 francs jusqu'au 31/12/01 puis 10 Euros (soit 65,69 F) à partir du 01/01/02
 - de 16 à 20 ans : 85 francs jusqu'au 31/12/01 puis 13 Euros (soit 85,27 F) à partir du 01/01/02
 - de 21 ans et plus : 100 francs jusqu'au 31/12/01 puis 16 Euros (soit 104,95 F) à partir du 01/01/02
- Votants 151, nul 8, pour 133, contre 2, abstention 8.

Monique MARCELLIN, Directrice, donne lecture du rapport d'activité pour le CIS pour l'année 2000 et Julien SANS, Animateur, celui de la MJC. Ce rapport ne se vote pas.

Le Président présente les élections pour le renouvellement du Conseil d'Administration :

1) Renouvellement du 1/3 sortant des membres élus au Conseil d'Administration :

Sont sortants : Monsieur BRIOLE Eric, Madame DUCHAN Madeleine, Monsieur FERRERES Guy, Monsieur GEFFROY Roger, Monsieur MANESSI Dominique, Madame NAVARRO Conchita, Madame VALETTE Claire,

Ne se représente pas : Monsieur BRIOLE Eric

D'après les nouveaux statuts il y a 10 postes à pourvoir (les 7 postes d'administrateurs sortants à renouveler plus les 3 nouveaux postes qui correspondent au passage de 21 à 24 membres élus). 11 candidatures ont été enregistrées. Par conséquent, le candidat qui arrivera en dernière position sera éliminé.

Sont candidats :

Madame ANIORT Jacqueline, Madame CORNUT Monique, Madame DUCHAN Madeleine, Monsieur FABRY Pierre, Monsieur FERRERES Guy, Monsieur GEFFROY Roger, Madame POURSINE Isabelle, Monsieur MANESSI Dominique, Madame MARIE Jeanne, Madame NAVARRO Conchita, Madame VALETTE Claire.

Après un vote à bulletin secret, Madame MARIE Jeanne arrive en dernière position et n'est donc pas élue. Tous les autres candidats sont élus ou réélus.

2) élection des membres associés du Conseil d'Administration :

Le Président informe l'assistance que nous enregistrons la candidature de Monsieur Eric BRIOLE

Les membres associés sont des personnes choisies en fonction de l'intérêt qu'elle représente pour l'association. Ils sont proposés par le Conseil d'Administration à l'assemblée générale. Leurs compétences sont moins importantes que les administrateurs élus (ils ne peuvent pas faire partie du bureau et ne sont pas tenus d'assister à tous les Conseil d'Administration). Eric BRIOLE qui était membre actif, depuis presque 20 ans, du Conseil d'Administration et ancien Président de la Maison souhaitait prendre du recul mais ne pas couper complètement ses liens avec la MJC. Le Conseil d'Administration propose donc sa candidature au poste de membre associé. Il est élu à bulletin secret membre associé (Votants 152, nul 9, pour 77, contre 60, abstention 6).

3) élection des commissaires aux comptes :

Messieurs MARTIN et SANS sont candidats à leur succession. Ils sont réélus (Votants 152, nul 17, pour 132, contre 0, abstention 3).

Le Président expose ensuite la question diverse posé par Monsieur BACCOU concernant la JSL. Afin d'éviter les débats en Assemblée Générale, il propose de vous faire lire intégralement sa lettre par Madame MARCELLIN, Directrice, et de répondre point par point à ses interrogations. Il n'ajoutera rien d'autre.

A la fin des réponses aux neuf questions posées par Monsieur BACCOU le Président tient à préciser afin de résoudre définitivement cette situation qui n'a que trop duré et afin que les choses soient les plus claires possibles pour les personnes présentes à cette Assemblée Générale :

- que l'ensemble des administrateurs a toujours géré la Maison des Jeunes et de la Culture en bon père de famille, en privilégiant avant tout les jeunes.
- que s'il est vrai que quelques maladroites statutaires ont pu être commises dans le fonctionnement de certaines sections, il est tout aussi vrai qu'aucun responsable de section, administrateurs ou membres de droit et conseillers techniques du Conseil d'Administration n'est juriste.

Il termine en évoquant le fait que nous savons tous officiellement que Monsieur BACCOU a saisi le Préfet qui a diligenté une enquête menée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, celle-ci, notre Ministère de Tutelle, a entre les mains, le dossier complet. Il n'existe pas d'instances plus officielles et plus à même pour régler le différent qui vous oppose.

La MJC s'en remettra à la décision qui sera prise par le Ministère de Tutelle.

Avant de clôturer la séance la parole est donnée aux partenaires de la MJC :

Colette VUILLEMENOT, Présidente de la Fédération Régionale est fière d'assister à l'Assemblée Générale de la MJC de Lézignan et félicite cette dernière pour ses 55 printemps. Elle rend hommage à Jo TEULON, Jean YCHE et Monique MARCELLIN qui ont tout fait pour que la structure soit toujours aussi dynamique. La présidente régionale évoque le centenaire de loi 1901 et la fête qui sera organisée en juillet à Lézignan-Corbières. Elle remercie les permanents et les bénévoles qui œuvrent sans compter pour l'Education Populaire.

Pierre TOURNIER, Maire de Lézignan-Corbières et Vice-Président du Conseil Général félicite l'assistance nombreuse de s'être mobilisée un Samedi après-midi. C'est vraiment la journée MJC puisque la Fédération Régionale a choisi notre maison pour tenir, elle aussi son Assemblée Générale ce qui montre l'énorme impact de la MJC et la convivialité dans ce mouvement d'Education Populaire, on n'a pas besoin de grand discours, les statuts qui viennent d'être adoptés définissent parfaitement les grandes lignes de votre philosophie :

« la MJC a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation, à la culture, aux sports, aux loisirs ... afin de participer à la construction d'une société plus solidaire et responsable ». « La MJC est ouverte à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attache à un parti politique, un mouvement idéologique ou confessionnel. La MJC respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines », dans cette dernière phrase, il y a toute la démarche républicaine dans laquelle la MJC s'inscrit. Dans cette MJC, on apprend la démocratie au quotidien.

Monsieur le Maire est en accord avec le rapport financier car il appartient à la municipalité de mettre à flots la MJC, pour que celle-ci puisse aborder, en toute sérénité, ces futures années. La municipalité veut être le partenaire indispensable.

La nouvelle convention passée entre la Ville et la MJC, en toute transparence, en toute clarté, devrait permettre d'aborder le troisième millénaire financièrement dans les meilleures conditions. La municipalité est heureuse de participer financièrement à l'ouverture de l'espace multimédia.

Pierre TOURNIER rappelle que la MJC est un lieu de démocratie, fidèle à ses valeurs républicaines, où l'on apprend à devenir citoyen. Mais il ne faut pas oublier que dans toute société, l'individu a des droits et des devoirs.

Gérard ZUCHETTO, Représentant la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports est heureux une fois encore d'assister à l'Assemblée Générale de la MJC de Lézignan-Corbières. Il excuse le Directeur Départemental qui n'a pu être présent. Concernant l'affaire de la section athlétisme il ne s'exprimera pas car ce n'est pas lui qui suit ce dossier qui concerne le secteur sportif.

Il souligne que la MJC est bien ancrée dans le tissu associatif de la cité, il évoque aussi le rôle social du Centre International de Séjour, la fête du centenaire de la loi 1901.

La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports participera au financement de l'espace internet à travers le programme « Cyber-Jeune ».

Il est heureux de constater la très bonne entente entre les dirigeants de la MJC et la municipalité.

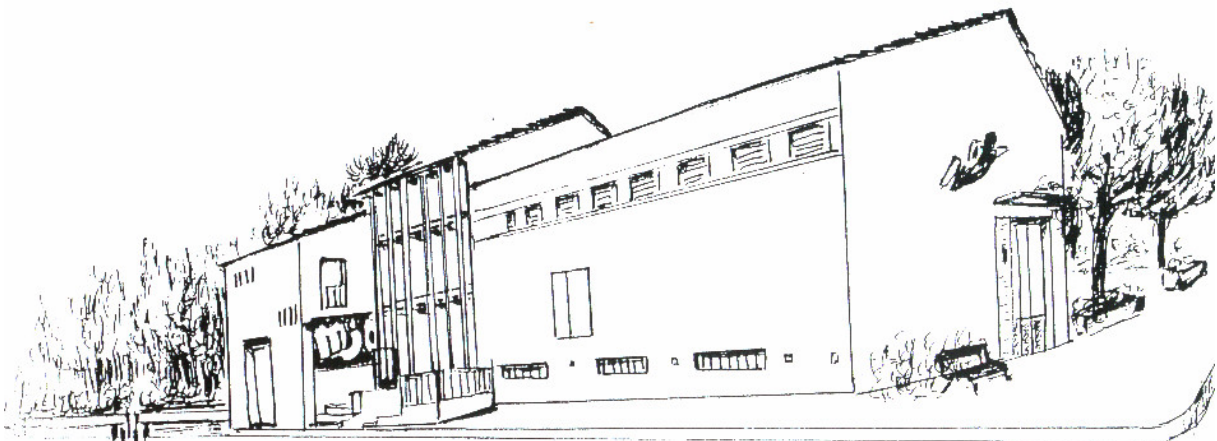
Dans le département la MJC de Lézignan-Corbières est une association exemplaire par son fonctionnement et par sa longévité ; avec 55 ans d'âge c'est un « très bon cru ».

Continuez, restez ouvert et branché sur l'Europe ...

Le Président informe que le Conseil d'Administration se réunira ce LUNDI 26 MARS 2001 pour élire son nouveau bureau, tous les administrateurs, les membres de droit et associés sont convoqués. Il n'y aura pas de convocation écrite. Le Président rappelle que d'après les nouveaux statuts il n'y a plus de procuration en Conseil d'Administration, la présence de tous est souhaitable. Il donne rendez-vous à partir de 19h15 au Palais des Fêtes pour célébrer dignement les 55 ans de notre MJC et salut la présence dans nos murs de toutes les MJC de la région présentes pour l'Assemblée Générale de la Fédération et de Monsieur Pierre Clouet, le nouveau directeur national de la Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France, venu spécialement de Paris pour la même raison.

Il remercie l'assistance et lève la séance.

RAPPORT MORAL



Assemblée Générale 2002 (Bilan 2001) – Samedi 1 JUIN 2002

RAPPORT MORAL

Il y a un an, dans le précédent rapport moral, la Maison des Jeunes et de la Culture s'engageait résolument à tout mettre en œuvre pour dynamiser son action à savoir porter un projet culturel et social axé sur les jeunes, le dialogue intergénérationnel et les nouvelles technologies.

Forte aujourd'hui de 1 100 adhérents répartis en plus de 40 sections éducatives, culturelles, ludiques et sportives et de 6 000 usagers, la Maison des Jeunes et de la Culture est un acteur indispensable à la vie de la cité. Au mois de septembre dernier, à l'occasion de la désormais traditionnelle « Journée Portes-Ouvertes », une plaquette entièrement revue et corrigée - « Le Guide de l'Adhérent » - a été mise à la disposition des publics divers et variés qui fréquentent nos locaux. Véritable outil de communication et d'information pratique, cette brochure est destinée à répondre aux interrogations et aux attentes de tous les adhérents, en particulier des nouveaux venus. Elle concerne les activités mais aussi la vie démocratique de l'association. Dans le même esprit, un journal trimestriel à parution régulière « MJC Info » contenant toutes les informations sur la vie de la Maison et des sections, les animations et les manifestations, est désormais offert à tous les adhérents.

Plus que jamais, fidèle à sa tradition d'échanges et à sa mission d'éducation populaire, notre Maison des Jeunes et de la Culture a considérablement renforcé et élargi sa programmation culturelle et d'animation à destination de tous les publics (expositions, conférences, concerts, soirées à thèmes...). La participation à l'organisation de la fête célébrant le centenaire de la loi 1901, la « Fête du Vin primeur », mais aussi la mise en place du Téléthon sur notre Ville – une première -, d'une fête Carnaval pour les enfants ou la traditionnelle « Foire à l'Inutile » ont été des moments forts où nos adhérents, nos bénévoles, nos animateurs ont pu exprimer leur talent, leur solidarité, leur esprit de partage au service du plus grand nombre.

Mais assurément, l'ouverture d'un espace multimédia labellisé par la Direction Départementale et Régionale de la Jeunesse et des Sports, notre Ministère de Tutelle, « point cyb » promis à un grand succès est un événement pour la Maison et pour le Lézignanais. Cet espace, placé sous la responsabilité d'un animateur spécialement embauché pour ce faire est ouvert à tous pour un moindre coût. A la fois lieu de communication, espace d'initiation et de formation, il permettra aussi à terme, à l'ensemble de nos sections, de bénéficier des dernières avancées en matière de nouvelles technologies et de multimédia. Par l'acquisition de 9 postes informatiques, cet espace qui manquait à notre territoire répond à une demande forte de publics de tous âges. A terme, il permettra la création de nouvelles sections (vidéo et musique numérique), tout en renforçant notre politique éducative, sociale et culturelle.

Ce dispositif est d'ores et déjà inclus dans le « Contrat éducatif Local » dont la Maison des Jeunes et de la Culture est l'un des principaux moteurs sur la Ville. Depuis la signature de cet accord entre les services de l'Etat, la Municipalité et le milieu associatif local, notre Maison siège au Comité de pilotage. Les animateurs salariés et bénévoles de nos sections sensibilisent les 6-16 ans à l'ensemble de nos activités. Dans le cadre de l'aménagement du temps péri et extra-scolaire, la Maison des Jeunes et de la Culture accueille, tout au long de l'année, plusieurs centaines d'enfants. La signature prochaine du « Contrat Temps libre » entre la CAF et la municipalité permettra de compléter ce dispositif, en nous donnant les moyens d'aller plus loin encore. Nous espérons pouvoir dans ce cadre là, Monsieur le Maire, ouvrir un poste d'animateur médiateur jeunesse, et ce dès la rentrée de septembre, dans le but d'encadrer les jeunes et de les accompagner dans la réalisation de projets et de les accueillir dans le foyer qui sera mis à leur disposition. Ce nouvel animateur devra être capable de contacter effectivement et durablement un nombre significatif de jeunes, de tout milieu et de tout quartier de la commune, en s'appuyant sur la qualité des actions mises en œuvre et des dispositifs existants.

De même, notre association s'investit totalement dans les projets intercommunaux par sa participation au Conseil d'Administration du Pays d'Accueil du Lézignanais et du Canal du Midi mais aussi par son implication dans la mise en place d'un pays Corbières-Minervois,...

Nous tenons d'ailleurs à remercier ici au nom des adhérents tous nos partenaires, pour leur aide financière ou matérielle : la Ville de Lézignan-Corbières, les Fédérations Régionale et Départementale des Maison des Jeunes et de la Culture, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, le Conseil Général de l'Aude.

Plus que jamais, parfaitement intégrée au réseau régional des MJC, notre Maison multiplie les partenariats avec les Maisons des Jeunes et de la Culture du canton. A ce titre, notre participation à la 2^e Convention Nationale des Maison des Jeunes et de la Culture de France, à Strasbourg, en octobre dernier fut significative.

La création d'un bar, d'un foyer, d'un espace multimédia et d'un espace d'exposition a apporté beaucoup. Concernant l'accueil et nos locaux un grand effort reste à accomplir. Le destin de nos cuisines, en survivance fragile, est un grave obstacle à notre développement. Ce dossier doit, à tout prix, être réglé cette année. Ainsi, nous serons à même de concentrer nos efforts sur la réfection et le développement du reste de nos locaux, devenus hélas trop étroits, et tout particulièrement de notre CIS qui est pour beaucoup dans l'image de notre Maison comme lieu d'accueil et d'échange.

Cette année aussi, se tourne une page capitale de l'histoire plus que cinquantenaire de notre association. Monique Marcellin, à la direction de la Maison depuis 32 ans, fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Julien Sans, qui durant quatre ans a travaillé à ses côtés, fut formé par elle et par la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture a été choisi pour lui succéder au poste de directeur. En effet, le 3 Mai dernier, une commission d'embauche s'est réunie sous la présidence de Bernard KOHLER, directeur Régional de la F.R. et employeur du directeur mis à disposition de notre MJC. Elle était composée de deux représentants de la Fédération Régionale des MJC, d'un représentant de la Municipalité, d'un représentant de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et de quatre représentants de notre association. Le jury d'embauche a débuté à 16h30 et s'est terminé à 20h15. Le poste a été ouvert au niveau national, trois candidats correspondant au profil de poste, se sont succédés pour un entretien de $\frac{3}{4}$ d'heure. A l'issue des entretiens le jury a délibéré et choisi à l'unanimité Julien Sans qui était le plus apte à occuper ce poste. Cette décision a été avalisée par le Conseil d'Administration de la MJC réuni le 13 mai dernier. Julien Sans prend donc officiellement ses nouvelles fonctions aujourd'hui. Nous ne doutons pas que ce choix judicieux permettra à notre Maison de rester fidèle à son histoire et à ses valeurs, tout en apportant une énergie et des projets nouveaux. A ce titre, la mise en place d'un nouveau règlement intérieur qui fixera droits et devoirs de chacun est un chantier vital pour l'année qui s'ouvre. Ces textes essentiels compléteront avantageusement la révision de nos statuts désuets effectuée l'an passé. De même, la mise en place d'un projet associatif fort soutenu par les recommandations de la FRMJC dans son guide « De l'utilisateur à l'adhérent » sera un acte important pour notre Maison. Déjà, l'an passé, les adhérents avaient été interrogés sur leurs attentes et leurs aspirations dans le cadre du grand débat national « Rêvez votre MJC » lancé par la Confédération Nationale. Dans un proche avenir, leurs réponses et leurs suggestions seront précieuses pour les administrateurs et le directeur.

En conclusion, plus que jamais, ce bilan est porteur de nos espoirs et des valeurs humanistes qui animent nos MJC et celle de Lézignan en particulier. Rappelons que dans bien des domaines, et Monique Marcellin en fut souvent l'artisan, notre Maison a toujours été un lieu de partage, ouvert sur la société et le monde extérieur, propice au dialogue social et aux rencontres entre des hommes et des femmes de tous âges, de toutes conditions, de toutes origines. L'équipe d'animation, formée d'un personnel dynamique, d'animateurs et d'intervenants compétents, de bénévoles assidus, d'adhérents fidèles en est le parfait témoignage. Plus que jamais, c'est sur eux tous, sur chacun d'entre nous, que repose la réussite des projets et des défis à venir de la Maison des Jeunes et de la Culture de Lézignan-Corbières.

L'EQUIPE DE LA MJC EN 2001

PRESIDENT : Mme Claire VALETTE

(suite à la démission de Rémy PREVERAUD)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

D'Avril 2001 à Mai 2002

Vice-Présidente déléguée : Mme Marcelle SOUCAILLE

Responsable du secteur Sports et Loisirs : Mme Viviane MARTINOLLE

Responsable du secteur Culture et l'Animation : Mr Pierre FABRY

(suite à la démission d'André CASTEL)

Trésorier : Mr Dominique MANESSI

Trésorier-Adjointe : Mme Annie SANS

Secrétaire : Mme Danielle DELMAS

Secrétaire-Adjointe : Melle Marie-Jo PALAU

Membres élus du Conseil d'Administration :

Mesdames Christiane TAPAREL, Jacqueline ANIORT, Monique CORNUT (démission en avril), Madeleine DUCHAN, Dominique GEA, Liliane KILLIAN, Conchita NAVARRO, Isabelle POURGINE, Francette SAURA / Messieurs André CASTEL, René DELMAS, Guy FERRERES, Michel FERRET, Roger GEFFROY et Régis SANS.

Membres d'honneur / Membres associés du Conseil d'Administration :

Messieurs Joseph TEULON / Marc TORREJON, Jean-Pierre SALETTE, Eric BRIOLE

Membres de droit du Conseil d'Administration :

Monsieur le Maire, Monsieur le Directeur Jeunesse et Sport, Monsieur le Directeur F.R.M.J.C., Madame la Directrice de la MJC

Présidences des Commissions :

Financière : Monsieur Dominique MANESSI

Sport/Loisirs : Madame Viviane MARTINOLLE

Culture/Animation : Monsieur Pierre FABRY

Hébergement/Personnel : Madame Claire VALETTE

Directrice : Mme Monique MARCELLIN

Secrétaire / Comptable : Mme Martine VAISSIERE

Animateur / Coordinateur : Mr Julien SANS [C.E.J.]

Secrétaire / Accueil : Mme Patricia GODALL [C.E.S. puis C.E.C.]

Entretien / Manutention : Mr Hervé BARTHES [C.E.S.]

Chef-Cuisinier : Mr Jean-Yves DENAT

Cuisines : Mme Danielle NUNEZ [C.E.C.] et Melle Stéphanie MURILLO [C.E.S.]

Cuisines / Concierge : Mme Jacqueline REBOISSON [C.E.C.]

Ménage : Mme Marie-Jo FAMADAS [Employée Mairie] et Mme Bernadette FEVRIER [C.E.S.]

Animateur Natation : Mr Cédric GRACIA [C.E.J.]

Animatrice Artsenso : Melle Nathalie GRAS [C.E.J.]

Animatrice Dessin : Mme Noëlle BENOIT [C.E.S.] / Mme Marie MARICOURT [C.E.C.]

Animatrice Anglais : Mme Susan HINES [Vacataire] / Mme Anne NICOLS SMITHS [Vacataire]

Animatrice Yoga : Mme Michèle-Anne DAVID [Vacataire]

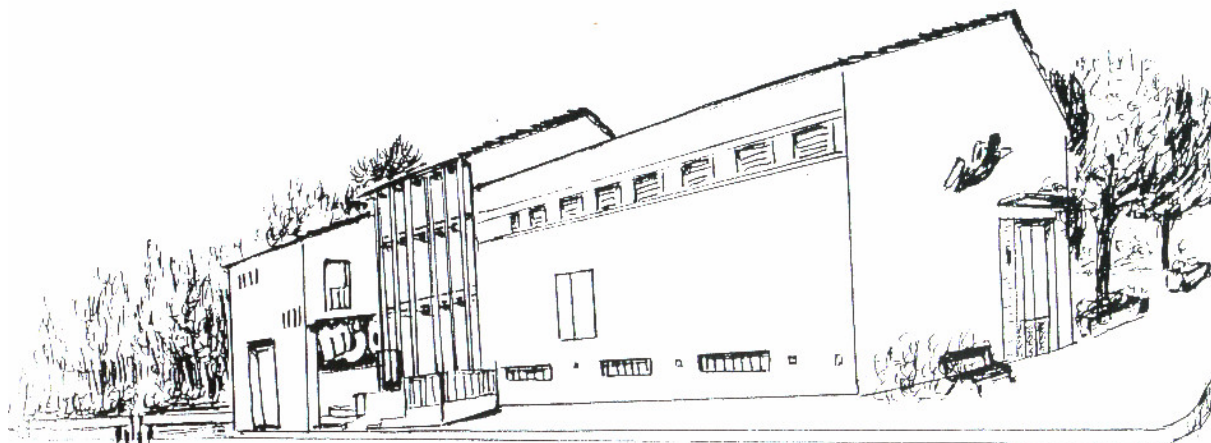
Animatrice Théâtre : Mme Agnès GUERIN [Vacataire]

Animatrice Poterie : Mme Dany DURGEAT [Vacataire]

Animateur Allemand : Mr Hervé OBIOLS [Vacataire]

LE PERSONNEL

RAPPORT FINANCIER



RAPPORT FINANCIER

Après avoir arrêté les comptes au 31 décembre 2001 conformément aux dispositions générales légales et réglementaires du plan comptable, nous avons établi les deux documents de synthèse que sont le bilan et le compte de résultat.

La présentation des comptes est en francs (pour la dernière fois) pour une bonne compréhension car toute la comptabilité de l'année a été tenue en monnaie française.

1) LE BILAN :

L'exercice 2001 se solde par une perte de 50 415 francs contre un bénéfice de 232 992 francs lors de l'exercice précédent.

Compte tenu de la subvention d'investissement perçue en 2001 pour la mise en place de l'espace multimédia d'un montant de 75 000 francs, les capitaux propres de l'association s'élèvent à 158 675 francs et permettent de dégager un fond de roulement positif de 57 865 francs. Mais celui-ci doit être retraité du fait du décalage entre la perception de la subvention et la réalisation des investissements réalisés sur deux exercices 2001 et 2002 (75 000 francs – 27 000 francs = 48 000 francs). Ce qui réduit le fond de roulement à 9 865 francs (57 865 francs – 48 000 francs = 9 865 francs). Il était de 33 909 francs en 2000.

L'équilibre financier du bilan est maintenu mais reste précaire, le fond de roulement étant insuffisant. L'amélioration de la trésorerie est obtenue quant à elle par une diminution sensible du besoin en fonds de roulement.

2) LE COMPTE DE RESULTAT :

L'activité de l'association est traditionnellement scindée en deux parties :

- ***l'activité MJC proprement dite,***
- ***et l'activité Centre International de Séjour.***

➤ *pour l'activité Maison des Jeunes et de la Culture proprement dite :*

Le total des produits s'élève à 845 495 F et le total des frais à 968 775 F. il apparaît une perte de 123 279 F contre une perte de 2 849 F pour 2000.

Ce résultat est obtenu suite à la quasi stagnation des ressources propres (cotisations des adhérents et locations diverses) et à la subvention annuelle municipale de fonctionnement d'un montant de 210 000 francs, les autres produits représentant des remboursements de frais principalement par les sections.

Le poste des charges de personnel est constitué de 377 961 francs de salaires et charges sociales pour le personnel MJC et de 363 456 francs pour le personnel mis à disposition par la MJC de ses sections.

Il convient de retrancher à ces sommes respectivement les subventions perçues de l'Etat pour les emplois aidés (par le biais du CNASEA) pour 160 286 francs et le remboursement des salaires par les sections pour 363 835 francs, la différence soit 217 296 francs représente donc les charges de personnel supportées par la structure MJC (contre 198 351 francs en 2000). Cette augmentation est due à l'évolution des contrats CEC (en secrétariat notamment).

L'ensemble des achats et charges externes est de 205 978 francs et a diminué de 14 460 francs. Le poste impôt et taxes s'élève à 10 708 francs contre 12 462 francs lors de l'exercice précédent. Les amortissements ont enregistré une dotation de 10 610 francs.

➤ pour l'activité Centre International de Séjour proprement dite :

Le chiffre d'affaire 2001 s'élève à 1 574 832 francs. Il était de 1 672 618 francs, l'augmentation des autres postes n'a pas compensé la diminution des prestations « repas » qui est de 233 981 francs.

Les achats consommés sont de 759 830 francs et représentent 48 % du chiffre d'affaire contre 52 % en 2000. On constate donc une amélioration de la marge brute.

Les postes services externes représentent 76 165 francs et baissent de 55 552 francs (suppression du poste loyer pour 56 250 francs sur le CIS).

Les charges de personnel, déduction faite des subventions du CNASEA et remboursement des frais du CIS atteignent 640 673 francs contre 616 341 francs lors de l'exercice précédent.

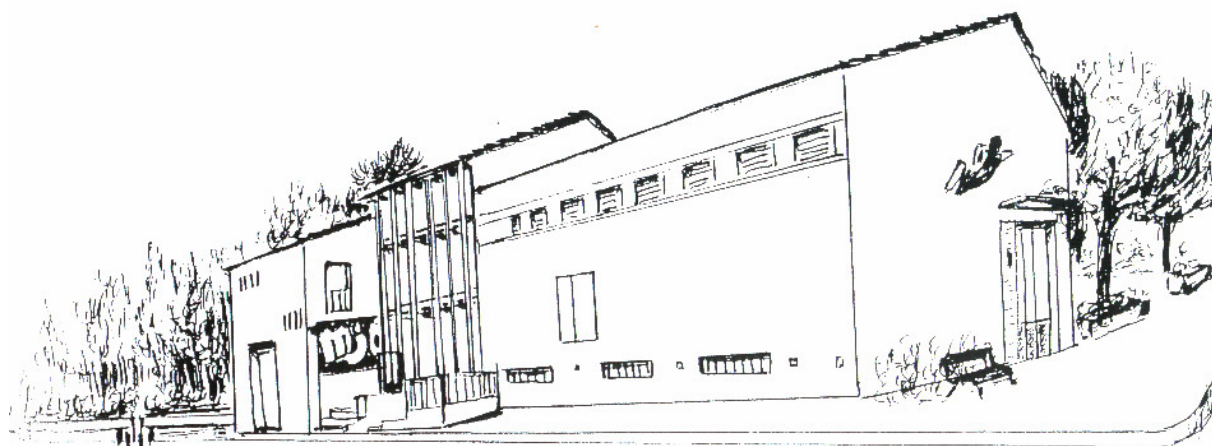
Le secteur CIS a dégagé un résultat positif de 72 864 francs malgré la chute du chiffre d'affaire.

Jusqu'à présent, l'excédent dégagé par le secteur CIS concourait au bon fonctionnement de l'ensemble des activités et permettait d'atteindre un certain équilibre financier. Ce secteur ayant toujours été excédentaire malgré une répartition comptable forfaitaire d'une partie des charges de structure.

La décision de la suppression des repas municipaux (cantine scolaire et centre de loisirs) a eu une répercussion immédiate sur le résultat de cet exercice, mais seulement à partir du mois de juillet 2001. Cela laisse supposer pour l'exercice 2002 une baisse plus conséquente du chiffre d'affaire.

Si les charges directes structurelles restent identiques, et en particulier la masse salariale, les résultats futurs mettront rapidement en cause la pérennité de l'association.

RAPPORT d'ACTIVITE



RAPPORT D'ACTIVITÉ

1) Le Centre International de Séjour :

Actuellement notre Centre International de Séjour a une capacité de 52 lits.

Nous avons au total 13 chambres dont la répartition est la suivante :

2 chambres à 3 lits, 5 chambres à 4 lits, 3 chambres à 6 lits, 1 chambre à 8 lits.

La quasi totalité de nos chambres sont équipées d'un lavabo, les douches et WC sont à l'étage.

Cet hébergement modeste aurait besoin d'une très sérieuse rénovation, tant au niveau du bâti que du mobilier.

Nous avons effectué quelques petits travaux dans la mesure de nos moyens pour essayer d'améliorer le confort des groupes hébergés et l'image de marque de notre centre.

De nombreuses formules sont proposées aux groupes : la nuit seule, la nuit et le petit déjeuner, la demi-pension (1 repas + 1 nuit + petit déjeuner), la pension complète (2 repas + 1 nuit + petit déjeuner) et la gestion libre (la nuit + utilisation de la kitchenette équipée de plaques électriques, réfrigérateur, congélateur, machine à café et de tous les ustensiles indispensables).

Notre Centre International de Séjour a enregistré en 2001 :

- **2400** nuits seules (contre 800 en 2000),
- **456** journées en pension complète (contre 292 en 2000),
- **790** journées en demi-pension (contre 759 en 2000),

Nous avons également servis **2 318** petits déjeuners en 2001.

La fréquentation du CIS a été excellente en 2001 notamment entre avril et octobre. Depuis septembre nous accueillons les internes du CEFOBAT ce qui a permis d'occuper notre centre pendant les périodes hivernales durant lesquelles nous avions du mal à remplir. Cela a compensé un peu le manque à gagner incombant à la suppression des repas sociaux municipaux.

En effet, notre Centre International de Séjour assure également la préparation de repas sociaux. Jusqu'en juin 2001 notre cuisine confectionnait les repas de la cantine scolaire municipale et du centre de loisirs « La Lauseta ». Ces repas ont été supprimés à compter de juillet 2001. Actuellement, nous confectionnons toujours ceux destinés aux personnes âgées par le biais du SIVOME, au centre de loisirs de Fabrezan et à la cantine de l'école Sainte-Thérèse de Lézignan-Corbières ainsi que régulièrement des repas pour les adhérents et des stages de pompiers.

En 2001 nous avons préparé :

- **12 839** repas pour le restaurant scolaire de la Ville (contre 22 887 en 2000 soit une baisse de 44%),
- **21 050** repas pour le troisième âge (contre 18 518 en 2000 soit une hausse de 14%),
- **1 670** repas pour le centre de loisirs de Lézignan (contre 5 004 en 2000 soit une baisse de 67%).
- **448** repas pour le centre de loisirs de Fabrezan (contre 641 en 2000 soit une baisse de 30%).
- **1 119** repas pour l'école Sainte-Thérèse (contre 984 en 2000 soit une hausse de 14%)
- **1 370** repas adhérents des sections et buffets et stages divers (contre 2 529 en 2000 soit une baisse de 46%).

Globalement, en 2001 nous avons donc réalisé **38 496** repas sociaux (contre 52 735 en 2000 soit une baisse de 27%).

La MJC fait aussi fonction de Foyer de jeunes travailleurs accueillant, en fonction de nos disponibilités, de jeunes stagiaires en entreprise.

Le Centre International de Séjour de la MJC de Lézignan-Corbières est affilié à la Ligue française des Auberges de Jeunesse.

2) La Maison des Jeunes et de la Culture :

Notre MJC a enregistré pour la saison 2001/2002, 875 adhérents, répartis dans 40 sections (sportives, culturelles, éducatives et ludiques).

Depuis septembre, nous avons des nouveautés :

- La J.S.L. est redevenue après quelques années tumultueuses sous le giron de la MJC. Nous tenons à rendre un hommage chaleureux à Antoine Fantin et son équipe pour le travail titanesque qu'ils accomplissent sur les pistes, les routes et les stades mais aussi pour la formation des bénévoles et la vie de ce club. Les résultats sportifs sont très encourageants et le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter.
- Le hip-hop a vu le jour en septembre, cette nouvelle activité, très physique, associe équilibre, force et souplesse. Cette section comporte peu de chorégraphie mais beaucoup de break (enchaînements de différentes figures guidées par la musique). Cette nouvelle section est animée bénévolement par Soufiane Jaafar qui n'a que 21 ans, félicitations pour le travail qu'il a accompli tout au long de la saison.
- Nous avons également accueilli un atelier d'écriture qui s'est réuni régulièrement cette année sous la plume de Catherine de Mallet. Cet atelier consiste à regrouper quelques personnes en présence d'un animateur qui est là pour libérer le processus d'écriture à l'aide ce que l'on appelle une contrainte (propositions partant de mots, de jeux, de jeux de mots, de phrases, de textes et quelquefois même de photos).
- Notre nouvelle animatrice en dessin Marie Maricourt a proposé des ateliers artistiques inédits cette année qui ont remporté un vif succès : l'aquarelle et la peinture chinoise. Nous avons également ouvert en septembre un atelier BD/Graph' qui s'adresse aux adolescents et qui est encadré bénévolement par Corinne Bort et Jean-Louis Rull.
- Enfin dernière nouveauté de la rentrée c'est la section balade et découverte du patrimoine qui, sous la houlette de André Castel, Jean-Louis Rull et Fanny Tisseyre, a permis de faire découvrir, le premier dimanche de chaque mois le patrimoine du département de l'Aude. Cette section dans laquelle règne la convivialité a attiré beaucoup de nouveaux adhérents.

Nous n'oublions pas toutes les autres sections de la MJC, animées pour la plupart par des bénévoles qui ont travaillé ardemment tout au long de l'année 2001 :

→ En sport : Aérogym, Artsenso, Gymnastique Artistique et Sportive, Judo-Club, Moto-Club, Natation, Randonneurs Cyclotouristes, Randonneurs Montagne, Rugby à XIII, Ski-Club, Spéléo-Club, Tennis de Table, Tir à air Comprimé.

→ En culture : Amis des Arts, Photo-Club, Poterie, Atelier Théâtre, Théâtre Compagnie du Tilleul.

→ En loisirs : Couture, Eté Indien, Aéromodélisme, Patchworks, Philatélie, Plaisir de Chanter, Relaxation Sophrologie, Scrabble, Tai Chi Chuan, Vidéo et Yoga.

→ En activités éducatives : Cours d'Allemand, Cours d'Anglais Adulte, Baby's School pour les enfants et « Coup de Pouce » (accompagnement et soutien scolaire).

Vous pouvez consulter le rapport d'activité détaillé pour chacune de ces sections pour l'année 2001 au secrétariat de la MJC.

Parallèlement aux sections, la MJC, par le biais de la Commission Culture / Animation, présidée cette année par André Castel qui a laissé sa place en septembre à Pierre Fabry, a mis en place un programme annuel d'animations, expositions, conférences, débats ou spectacles :

Nous avons accueillis et participé à l'organisation à Gaujac de la grande fête départementale des Fédérations d'Education Populaire pour célébrer le centenaire de la loi 1901.

Nous avons mis en place comme chaque année la quinzaine culturelle et artistique de la MJC en juin dernier (avec la traditionnelle multi-exposition qui a regroupé les œuvres confectionnées tout au long de la saison dans nos sections artistiques)

Nous avons organisé deux concerts avec l'orchestre international des Charentes qui était composé de quarante jeunes musiciens. Nous avons accueilli une exposition « photosculpture », une exposition de l'artiste « Jean-Pascal Villeneuve », la fête africaine de la Providence, l'opération « Souffle de Vie, chemin en Poésie » du Conseil Général et enfin une exposition retraçant l'occupation de l'Aude pendant la deuxième guerre mondiale ainsi qu'une conférence s'y rapportant. Le moment fort de l'année fut incontestablement l'organisation du Téléthon par la MJC sur la Ville de Lézignan-Corbières. De nombreuses manifestations ont été proposées à la population, le fil rouge consistait à vendre la cuvée du Téléthon au profit de l'AFM et ce, grâce à des dons d'entreprises et de caves coopératives du canton. Nous avons récolté au total 25 040,48 francs qui ont été intégralement reversés à l'AFM. Pour une première participation ce n'est pas mal.

En septembre la MJC organise depuis quatre ans une grande journée « Portes Ouvertes » qui obtient de plus en plus de succès. La MJC joue un rôle très important dans la vie locale puisqu'elle participe, en partenariat avec la municipalité, à la fête du vin primeur du mois d'octobre lors de laquelle nous nous sommes particulièrement investi en organisant un concert mémorable avec le groupe « Les Croquants ». Nous participons à Promaude pour Pentecôte et aux Estivades en Juillet et en Août. La MJC s'implique également depuis le mois de décembre 2001, dans le Contrat Educatif Local qui vise à proposer des animations gratuites à la jeunesse pour occuper le temps péri et extra scolaire. Nous siégeons au comité de pilotage du CEL.

Nos séjours attirent toujours autant de monde, en 2001 nous avons organisé :

- un séjour au ski d'une semaine à la Sauze-d'Oulx,
- un séjour pour les nageurs d'une semaine à Séville,
- un week-end à Port-Aventura en Espagne.

Nous jouons toujours un rôle important dans les échanges Internationaux :

- en entretenant des relations permanentes avec nos jumeaux de Lauterbach,
- en organisant pour la 39^{ème} année une session « Connaissance de la France » en juillet en partenariat avec les Ministères de la Jeunesse et des Sports et des Affaires Etrangères.

Si les animateurs bénévoles et permanents assurent l'animation de la maison, le Conseil d'Administration composé de 24 membres élus, de 4 membres de droit, de 3 membres associés et d'un membre d'honneur, en assure la gestion. Cinq réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu en 2001 alors que les diverses commissions ou le bureau se sont réunis régulièrement.

Ce tissu associatif est complété par l'équipe de permanents qui s'implique, sans compter, pour le bon fonctionnement de l'association.

Bénévoles et permanents assurent en parfaite harmonie la pérennité de notre association.

3) Les services :

Depuis toujours, la Maison des Jeunes et de la Culture de Lézignan-Corbières met à la disposition de ses adhérents ou usagers de nombreux services :

- Prêt de salles : La MJC prête ses salles à diverses associations de ou extérieures à la ville. Pour 2000 nous avons enregistré 1 000 heures de réunions, stages, congrès ou séminaires (l'année dernière nous comptabilisons 1 700 heures). Le nombre de réunion extérieure à la MJC diminue de plus en plus car nos locaux sont saturés. Nous avons de plus en plus d'activités, d'adhérents et d'usagers et nous ne pouvons pas pousser les murs. Pour l'avenir et le développement de notre association il faudra prendre, avec nos partenaires, ce problème en considération.
- Travaux de secrétariat,
- Distribution de brochures et documents touristiques et renseignements divers,

Entre les adhérents, les usagers, les résidents au CIS les participants aux réunions, stages, congrès, les animations, expositions, conférences et soirées plus de 6000 personnes ont fréquenté notre structure en 2001.

Les activités / Année 2001

ACTIVITES SPORTIVES

Aérogym
Athlétisme

Danse Moderne et d'Expression Artsenso
Football-Club
Gymnastique Artistique et Sportive
Judo-Club
Moto-Club
Natation

Randonneurs Cyclotourisme
Randonneurs Haute-Montagne
Rugby à XIII section des jeunes
Ski-Club
Spéléologie
Tennis de Table
Tir à Air Comprimé
Sorties VTT

ACTIVITES EDUCATIVES

Baby School (anglais petite enfance)
Cours d'Anglais Adulte
Cours d'Allemand Adolescent
« Coup de Pouce » (soutien scolaire)

VOYAGES

Disneyland Paris
Futuroscope
Port Aventura
Lauterbach (Allemagne)

ACTIVITES LUDIQUES

Couture
Eté Indien / Club du temps libre
Model-Club
Patchwork (Nouveauté 2000/2001)
« Le Plaisir de Chanter » (Nouveauté)
Philatélie
Relaxation / Sophrologie
Scrabble
Tai-chi Chuan
Yoga
Vidéo (Nouveauté 2000/2001)

ACTIVITES CULTURELLES

Amis des Arts
Atelier Théâtre
Ecole Artistique (dessin/peinture)
Poterie
Photo-Club
Théâtre

